

Cote du document: EB 2014/113/R.15/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 9
Date: 17 novembre 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Ressources disponibles pour engagement

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Iain Kellet

Vice-Président adjoint
Département des opérations financières
téléphone: +39 06 5459 2403
courriel: i.kellet@ifad.org

Natalia Toschi

Chef d'équipe
Unité de planification et d'analyse financières
téléphone: +39 06 5459 2653
courriel: n.toschi@ifad.org

Michael Travisano

Chargé de la modélisation des ressources
téléphone: +39 06 5459 2543
courriel: m.travisano@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent treizième session
Rome, 15-16 décembre 2014

Pour: **Approbation**

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver ce qui suit:

Sur la base de la situation des ressources au 30 septembre 2014, qui permet d'envisager un flux de trésorerie durable à long terme pour le FIDA (voir le graphique 1 et le tableau 2), le Conseil d'administration, en vertu des dispositions prévues à la section 2 b) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA, prend note de la trésorerie nette actuelle et future (estimée) du Fonds, calculée en mettant en rapport les sorties de fonds (résultant des obligations financières) et les rentrées actuelles et futures prévues. Sur cette base, le Conseil d'administration autorise le Président à conclure des accords pour les prêts et dons qui seront approuvés par le Conseil d'administration en 2015 à hauteur de 1,152 milliard d'USD.

Ressources disponibles pour engagement

I. Introduction

1. Comme il est demandé dans le Rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, les ressources disponibles pour engagement pour le programme de prêts et dons du Fonds doivent être définies suivant le principe du flux de trésorerie durable. Les procédures et définitions pertinentes sont précisées dans le document EB 2013/108/R.20. Le présent document a pour objet de solliciter le recours au pouvoir d'engagement en se fondant sur le principe du flux de trésorerie durable pour l'année 2015.

II. Ressources disponibles pour engagement sur la base du principe du flux de trésorerie durable

2. La résolution 166/XXXV du Conseil des gouverneurs sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9) prévoit qu'"à compter du 1^{er} janvier 2013, lorsque le Conseil d'administration autorise l'engagement anticipé de fonds provenant des opérations en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 7.2 b) de l'Accord, la capacité d'engagement du Fonds sera évaluée et déterminée conformément à la méthode du flux de trésorerie durable, par une mise en rapport des obligations financières (sorties de fonds) découlant des engagements avec les ressources actuelles et les rentrées de fonds prévues".
3. Un volume donné de programme de prêts et dons satisfait au principe du flux de trésorerie durable si, au cours des 40 prochaines années, au vu des prévisions relatives à toutes les entrées et sorties de fonds découlant des programmes de prêts et dons actuels et futurs, et des obligations correspondantes, la liquidité du FIDA (c'est-à-dire le solde de sa trésorerie et de ses placements) ne tombe jamais au-dessous de l'exigence de liquidité minimale prévue aux termes de sa Politique du FIDA en matière de liquidités¹.
4. À l'issue de la Consultation sur FIDA9, le niveau cible de la reconstitution a été fixé à 1,5 milliard d'USD, et le montant du programme de prêts et dons à 3,0 milliards d'USD². Ce montant comprend les dons à financer au moyen de contributions complémentaires au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP).
5. Dans le calcul des ressources disponibles pour engagement, le volume du programme de prêts et dons satisfaisant au principe du flux de trésorerie durable est établi en prenant en compte exclusivement, outre les remboursements de prêts et le produit des placements, les contributions de base et les ressources du FIDA provenant de l'emprunt contracté auprès de KfW, tel qu'approuvé par le Conseil

¹ EB 2006/89/R.40.

² Au 30 septembre 2014, le montant des annonces de contribution au Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) était de 353 millions d'USD.

d'administration à sa cent douzième session (EB 2014/112/R.14). On postule que les volumes des reconstitutions ultérieures n'évolueront pas, en termes réels, par rapport au total des contributions de base reçues au cours de la période FIDA9.

6. Les projections financières, établies en tablant sur les chiffres effectifs mis à jour pour l'exercice 2013 tirés des états financiers du FIDA, en excluant les contributions complémentaires à l'ASAP et le programme de dons qui s'y rapporte, donnent un programme de prêts et dons satisfaisant au principe du flux de trésorerie durable de 2,331 milliards d'USD, compte tenu de contributions de base à FIDA9 d'un montant de 1,07 milliard d'USD (au 30 juin 2014).
7. Outre cette somme de 2,331 milliards d'USD, le montant prévisionnel des prêts à des conditions ordinaires qui seront financés sur le produit de l'emprunt contracté auprès de KfW s'élève à 155 millions d'USD pour 2014 et à 307 millions d'USD pour 2015³.
8. Le tableau 1 fait apparaître un montant total du programme de prêts et dons (montant effectif des financements approuvés durant la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2014 et estimation affinée des montants qui seront approuvés par le Conseil d'administration à sa cent treizième session, en décembre 2014) estimé à 819 millions d'USD, hors programme de dons au titre de l'ASAP. Sur la base de ce montant, le FIDA compte disposer de ressources permettant de financer le programme de prêts et dons pour 2015 en satisfaisant au principe du flux de trésorerie durable à hauteur de 1,152 milliard d'USD.

Tableau 1

Programme de prêts et dons pour 2014 et ressources disponibles pour engagement pour 2015 (estimations)

	<i>Total programme prêts et dons 2014 (estimation, hors ASAP)</i>	<i>Total ressources disponibles pour engagement 2015 (hors ASAP)</i>
Total	819 millions d'USD ^a	1,152 milliard d'USD ^b

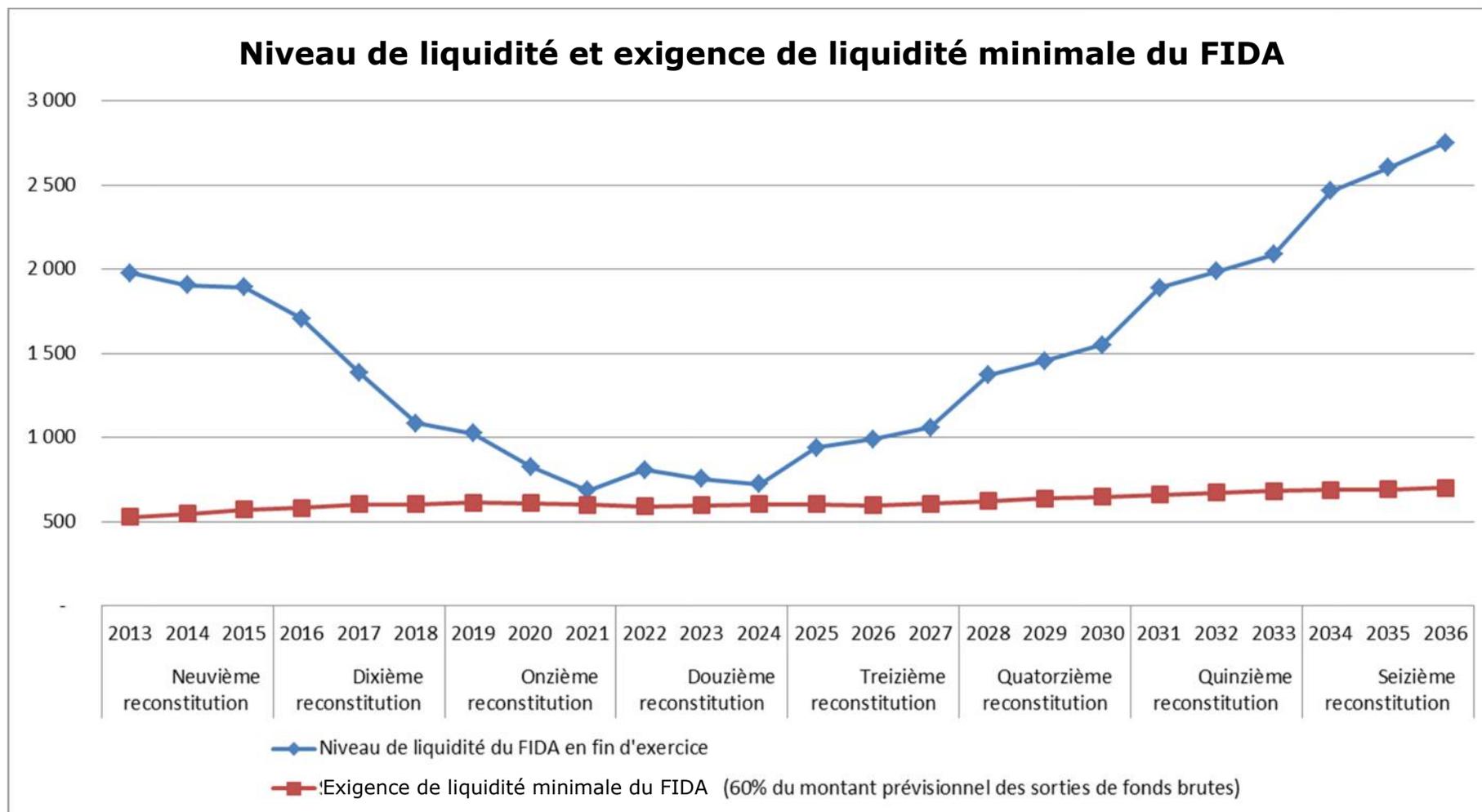
^a En tablant sur un volume de prêts à des conditions ordinaires financés sur le produit de l'emprunt contracté auprès de KfW de 155 millions d'USD, sous réserve de conditions propres à garantir la viabilité financière telles que définies dans le document EB 2014/112/R.14

^b En tablant sur un volume de prêts à des conditions ordinaires financés sur le produit de l'emprunt contracté auprès de KfW de 307 millions d'USD, sous réserve de conditions propres à garantir la viabilité financière telles que définies dans le document EB 2014/112/R.14.

9. Le principe du flux de trésorerie durable permet de garantir que le montant net des liquidités (entrées de fonds moins sorties de fonds) à horizon de 40 ans sera supérieur à l'exigence de liquidité minimale. Comme il est prévu dans la Politique du FIDA en matière de liquidités, et afin de garantir un flux de trésorerie durable, le FIDA doit conserver à tout moment des liquidités équivalant à 60% au moins du montant annuel brut des décaissements ainsi que de tous besoins supplémentaires éventuels résultant de crises de liquidité.
10. Le graphique 1 et le tableau 2 ci-après indiquent l'impact du volume proposé du programme de prêts et dons sur les flux de trésorerie et la liquidité du FIDA jusqu'à FIDA15 (2033), et permettent de comparer le niveau de liquidité qui en résulte avec l'exigence de liquidité minimale. Une diminution des ressources internes du FIDA est perceptible au cours des dix prochaines années, étant donné qu'un montant maximal de liquidités (compatible avec le respect du seuil fixé aux termes de la politique de liquidité) est affecté au programme de prêts et dons. Ensuite, le niveau de liquidité remonte, car les entrées de fonds sont supérieures aux décaissements. Comme on peut le voir, selon les projections, la liquidité du FIDA reste constamment supérieure à l'exigence de liquidité minimale fixée à 60% du montant annuel des décaissements bruts prévus. Ces perspectives montrent que la résilience financière à long terme du Fonds est assurée et que le FIDA est en mesure de financer le programme de prêts et dons (niveau actuel et niveau prévisionnel futur).

³ Sous réserve de conditions propres à garantir la viabilité financière telles que définies dans le document EB 2014/112/R.14.

Graphique 1
Flux de trésorerie et liquidité du FIDA
 (en millions d'USD)



* Les chiffres ci-dessus sont fondés sur les principales hypothèses suivantes: un profil de décaissement des prêts de 10 ans; un taux moyen d'annulation de prêts de 13,1%; une progression des dépenses administratives de 3% durant FIDA10, puis correspondant au taux de l'inflation; un taux de rendement du portefeuille de placements de - 1% pour 2014, 0,5% pour 2015, 1,0% pour 2016 et 2017, 1,5% pour 2018, 2,0% pour 2019 et 2,0% à partir de 2020; un profil d'encaissement des contributions des Membres à la reconstitution fondé sur la tendance constatée pour FIDA8; et un taux d'inflation de 2% par an.

Tableau 2

Liquidité globale – solde et flux de trésorerie durable au 30 septembre 2014

(en millions d'USD)

	FIDA8	FIDA9			FIDA10	FIDA11	FIDA12	FIDA13	FIDA14	FIDA15
	2012 (montants effectifs)	2013	2014	2015						
Programme de prêts et dons ^a	1 034	821	819	1 152 ^a	2 318	2 460	2 610	2 770	2 940	3 120
Liquidités en début de reconstitution	2 456	2 270	1 978	1 904	1 891	1 082	684	719	1 055	1 546
Entrées de fonds^b										
Remboursements de prêts	271	263	311	322	1 105	1 360	1 590	1 781	1 935	1 984
Recettes de contributions ^c	332	346	391	299	1 020	1 217	1 369	1 498	1 629	1 768
Emprunts	0	0	155	307	0	0	0	0	0	0
Produit des placements	72	(24)	(19)	9	52	63	56	70	103	142
Sorties de fonds										
Décaissements	(701)	(670)	(733)	(755)	(2 391)	(2 368)	(2 276)	(2 277)	(2 387)	(2 533)
Remboursements d'emprunts (service de la dette)	0	0	(2)	(5)	(17)	(95)	(113)	(108)	(102)	(96)
Impact Initiative PPTE	(10)	(20)	(14)	(29)	(57)	(18)	0	0	(23)	(20)
Dépenses administratives et autres postes budgétaires	(177)	(160)	(158)	(158)	(504)	(540)	(573)	(608)	(645)	(685)
Immobilisations	(4)	(7)	(5)	(5)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)
Variations internes des fonds et variations de change	30	(20)	0	0	(0)	(0)	0	0	0	0
Liquidités en fin de reconstitution	2 270	1 978	1 904	1 891	1 082	684	719	1 055	1 546	2 085
Liquidités en pourcentage des décaissements ^d	226%	226%	209%	199%	108%	69%	72%	94%	132%	172%

^a Le programme de prêts et dons ne comprend pas les dons au titre de l'ASAP. Pour 2014, le montant du programme de prêts et dons est calculé à partir des chiffres effectifs au 25 septembre et d'une estimation du montant des financements en préparation pour le reste de l'année 2014. Pour 2015, le montant est établi à partir des ressources disponibles pour engagement telles que prévues dans le présent document; il ne s'agit pas d'une prévision du volume effectif du programme de prêts et dons.

^b Pour FIDA9, les montants correspondant aux entrées et aux sorties de fonds sont annuels. Pour toutes les autres reconstitutions, les montants correspondent au total des trois années couvrant la période de reconstitution.

^c Les contributions incluent les encaissements/tirages ainsi que les contributions en espèces (y compris les contributions supplémentaires), à l'exclusion de celles qui se rapportent à l'ASAP.

^d L'exigence de liquidité minimale correspond au niveau minimal des liquidités en fin d'exercice, soit au moins 60% des sorties de fonds annuelles brutes (décaissements de prêts et dons, remboursements d'emprunts [service de la dette], impact de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés [Initiative PPTE], dépenses administratives et autres postes budgétaires, et immobilisations). Un pourcentage supérieur à 60% indique un flux de trésorerie durable pour la période. Pour toutes les reconstitutions postérieures à FIDA9, le pourcentage indiqué dans ce tableau correspond au minimum enregistré au cours du cycle triennal de la reconstitution en question.

III. Recommandation

11. Sur la base de la situation des ressources au 30 septembre 2014, qui permet d'envisager un flux de trésorerie durable à long terme pour le FIDA (voir le graphique 1 et le tableau 2), le Conseil d'administration, en vertu des dispositions prévues à la section 2 b) de l'article 7 de l'Accord portant création du FIDA, prend note de la trésorerie nette actuelle et future (estimée) du Fonds, calculée en mettant en rapport les sorties de fonds (résultant des obligations financières) et les rentrées actuelles et futures prévues. Sur cette base, le Conseil d'administration autorise le Président à conclure des accords pour les prêts et dons qui seront approuvés par le Conseil d'administration en 2015 à hauteur de 1,152 milliard d'USD.

Le tableau ci-après présente en détail les crises de liquidité et les hypothèses correspondantes utilisées pour le calcul de l'exigence de liquidité minimale pour FIDA9.

Tableau 1

Crises de liquidité et hypothèses correspondantes

<i>Type de crise de liquidité</i>	<i>Hypothèse</i>
Accélération des décaissements	Le modèle financier de base table sur un profil de décaissement de 10 ans. Le scénario de crise repose sur l'hypothèse d'un profil de sept ans.
Augmentation des arriérés de paiement sur les prêts	Le scénario de crise repose sur l'hypothèse d'un taux d'arriérés de paiement de 3% par an à partir de 2014 (le scénario de base table sur un taux de 0,2% par an).
Variation du rendement des placements	Le modèle financier de base prévoit un rendement des placements de – 1% en 2014, 0,5% en 2015, 1,0% en 2016 et 2017, 1,5% en 2018, 2,0% en 2019 et 2,0% à partir de 2020. La crise modélisée repose sur l'hypothèse d'un rendement de – 1% en 2014 et 2015, 0% en 2016, 0,5% en 2017 et 1,0% à partir de 2018.

Tableau 2

Résumé des principaux facteurs de risque et de leur impact sur les liquidités du FIDA (2013-2015)

(en millions d'USD)

	<i>Montant</i>
a) Décaissements moyens bruts annuels (sorties de fonds) en 2013-2015, scénario de base	913
b) Besoins supplémentaires éventuels résultant de crises de liquidité:	100
Accélération des décaissements	58
Augmentation des arriérés de paiement sur les prêts	18
Baisse du produit des placements	24
c) Total a) + b)	1 013
d) Exigence de liquidité minimale (60% du total)	608